

Questions orales

sont tellement tirés par les cheveux qu'il est très difficile de ne pas en sourire. Franchement, quand on présente de telles choses, c'est qu'on doit être vraiment à court d'argument pour défendre sa thèse. En tout état de cause, je suis très heureux de constater que le chef du Nouveau parti démocratique a découvert que c'est aujourd'hui la Journée internationale de la femme et je dois lui rappeler que ce gouvernement s'est occupé de la situation de la femme bien avant qu'il ne commence à se préoccuper de ce problème, et que les politiques mises en œuvre par ce gouvernement au cours des 15 dernières années concernant la situation de la femme sont des politiques d'avant-garde qui se comparent favorablement avec celles mises de l'avant par n'importe quel autre pays du monde. J'invite donc mon collègue à regarder ailleurs dans le monde y compris dans les gouvernements dirigés par des socialistes. Il va se rendre compte que le gouvernement du Canada est à l'avant-garde en ce qui concerne la protection de la femme.

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE

LA DÉCISION PRISE PAR LES ÉTATS-UNIS AU SUJET DES EXPORTATIONS CANADIENNES DE BOIS DE CONSTRUCTION

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre chargé du Commerce international. Celui-ci doit se réjouir, à l'instar de centaines de milliers de Canadiens du secteur forestier, de savoir que les États-Unis n'entendent pas imposer de droits compensatoires sur nos exportations de bois de construction dans ce pays. Toutefois, il sait que la décision d'aujourd'hui n'est que provisoire, qu'elle peut faire l'objet d'un appel et risque même d'être renversée au moment de la décision finale au mois de mai. Quelles garanties peut-il nous donner que le gouvernement tentera par tous les moyens d'éviter l'imposition de ces droits et les pertes d'emploi suivraient au Canada?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, les nouvelles qui nous parviennent aujourd'hui des États-Unis sont assurément du meilleur cru. J'ai craint un moment que les propos de la représentante ne tournent au vinaigre.

Le ministère américain du Commerce est donc arrivé à la conclusion préliminaire que les exportations canadiennes de bois tendre vers les États-Unis n'étaient pas subventionnées. Comme ce marché nous rapporte au-delà de 2 milliards de dollars, au moins 40,000 emplois auraient été supprimés dans notre pays, en attendant que nous trouvions de nouveaux débouchés, si les États-Unis avaient décidé d'imposer des droits compensatoires.

Je suis très heureux de voir que la collaboration étroite entre les provinces, l'entreprise et le gouvernement canadien a permis de rabattre les prétentions en cause. L'esprit de coopération vient de remporter aujourd'hui une grande victoire. Il est vrai que cette conclusion est de nature préliminaire, mais le processus qui doit mener à la décision définitive, le 23 mai, consistera simplement à vérifier l'authenticité des renseignements que nous avons fournis à l'administration américaine. C'est pourquoi je suis persuadé que nous nous acheminons vers la victoire finale dans ce domaine.

Puis-je également dire à la représentante, madame le Président, que si elle a raison d'avoir confiance en l'avenir, c'est

parce que les gouvernements intéressés ont travaillé de concert avec l'entreprise, sans aucun esprit partisan, pour faire en sorte de protéger les intérêts des Canadiens.

Des voix: Bravo!

Mlle Carney: Madame le Président, je signale au ministre qu'en matière de politique économique notre parti n'a pas besoin de fabriquer les mauvaises nouvelles; son gouvernement est tout à fait en mesure de s'en charger.

ON DEMANDE LA SUPPRESSION DE SUBVENTIONS

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Madame le Président, le ministre ne tient pas compte du fait que des audiences sont prévues pour le 14 avril, que des équipes d'enquêteurs américains se rendront au Canada pour s'entretenir avec les représentants du secteur au sujet de cette décision et que celle-ci pourrait être modifiée. Le gouvernement va-t-il prendre des mesures pour supprimer les sources de friction actuelles, notamment certains programmes de subventions et de prêts du ministère de l'Expansion économique régionale considérés comme une forme d'aide gouvernementale, afin que les dirigeants de l'industrie américaine du bois n'aient plus aucune raison d'en appeler de cette décision?

M. Cullen: Vous vous occupez bien de leurs intérêts.

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je pense que le député comprend mal la situation et les facteurs qui entrent en jeu. Premièrement, bien que les Américains aient conclu que l'industrie canadienne du bois bénéficiait d'une aide minime en vertu de certains avantages fiscaux et de certaines subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, ils n'ont pas jugé que le niveau d'aide était suffisamment élevé pour justifier, en contrepartie, l'imposition d'un droit de douane. Ainsi, je peux difficilement me rallier aux arguments visant à supprimer des avantages qui ont pour effet de créer des emplois pour les Canadiens sans pour autant aller à l'encontre des règlements de nos voisins américains.

M. Lalonde: Typiquement conservateur!

M. Regan: Le député ne se rend pas compte que cette décision atteste que les Américains ont pu arriver à des conclusions objectives en dépit des pressions politiques et que les rapports entre nos deux pays sont plus harmonieux qu'ils ne l'ont été depuis longtemps.

* * *

[Français]

LES FINANCES

LE STATUT DE L'ENTENTE FÉDÉRALE CONCERNANT LES PROGRAMMES ÉTABLIS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Madame le Président, ma question est supplémentaire et s'adresse au ministre des Finances. Elle porte sur le statut de l'entente fédérale concernant les programmes établis. Le ministre des Finances de l'Ontario, hier, à la suite de la réunion fédérale-provinciale, a été cité dans les journaux d'aujourd'hui comme ayant dit ce qui suit: «Le gouvernement fédéral semble disposé à maintenir la formule actuelle pour le financement des programmes de santé, mais veut modifier le calcul pour les subventions destinées à l'éducation post-secondaire, tout en réclamant un plus grand contrôle sur les programmes des